CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Séance plénière du 25 mars 2015 à 9 h 30 « Les retraités : approches territoriales »

Document N°05

Document de travail,
n'engage pas le Conseil

Mobilité et attractivité territoriales : éléments pour 2040

Hervé Le Bras (INED), Territoires 2040 n°5, CGET (ex-DATAR), 2012

Datar

La documentation Française





Territoires 2040



Mobilité et attractivité territoriales : éléments pour 2040

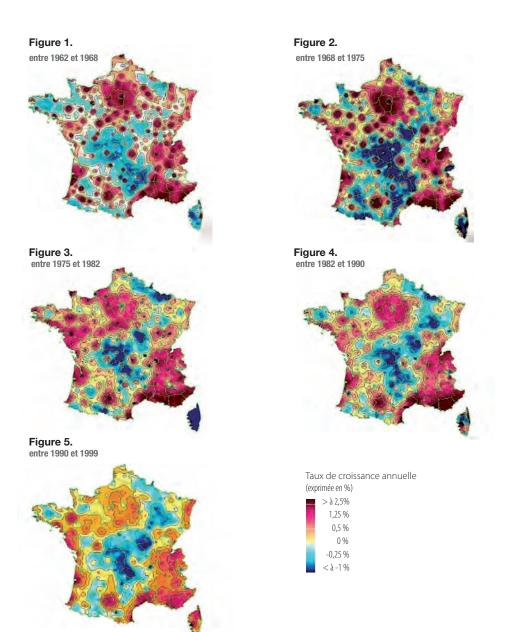
Hervé Le Bras

Démographe, directeur de recherches à l'Institut national d'études démographiques, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales

is à part les travaux descriptifs de Brigitte Baccaïni à l'INED (2007) et à l'Insee (2009), il n'existe guère d'étude récente sur les migrations internes en France. Il faut remonter aux articles de Guy Desplanques et de Daniel Courgeau durant les années 1990 si l'on souhaite approfondir la connaissance des flux internes et leur donner une signification démographique ou économique. Encore doit-on se contenter dans tous les cas d'une échelle géographique large, les régions pour Baccaïni, les départements pour les deux autres auteurs. Or, des données fines ont été rassemblées par l'Insee qui permettent de scruter plus finement l'évolution de la population au niveau communal depuis plus d'un demi-siècle. Ce sont elles qui fourniront le matériau de base de ce travail. On peut penser qu'en un demi-siècle, migration et dynamique géographique de la population se seraient considérablement modifiées si bien que leur étude ne présenterait plus qu'un intérêt historique. Mais, l'objectif étant de dessiner ce que pourrait être l'occupation du territoire en 2040, il est sage de prendre en considération un passé aussi lointain que, dans l'autre sens, l'horizon de la prospective. Les dernières données locales remontant à 2006, la prospective doit ainsi couvrir 34 ans. Trente-quatre années avant 2006 nous ramènent à 1972. Cette date est commode. Il se trouve en effet qu'un découpage pertinent de la mobilité interne isole l'après-guerre jusqu'en 1974, puis la période 1974-1990 et enfin la période récente 1990-2006, elle-même traversée par une coupure en 2000. La croissance démographique locale et les migrations internes rentrent bien dans cette périodisation simple.

Trois stades de la croissance démographique locale en France

Avant 1975, l'évolution locale de la population correspond parfaitement à l'exode rural. Les campagnes les plus reculées se vident de leur population, les villes s'accroissent rapidement et les campagnes proches résistent. Les figures 1 et 2 montrent l'accroissement local de population entre 1962 et 1968 puis entre 1968 et 1975. Comme pour la plupart des cartes qui vont suivre, on a lissé les données communales par une méthode de kriegage anisotrope (l'étalement de la population concentrée dans une commune donnée est effectué en fonction de l'ellipsoïde des densités au voisinage de cette commune) et on a tracé des lignes de niveau pour mieux montrer les contrastes. Les couleurs adoptées varient en outre continûment.

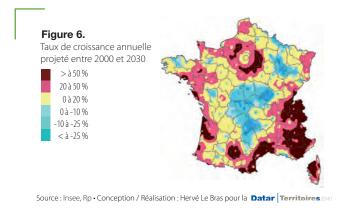


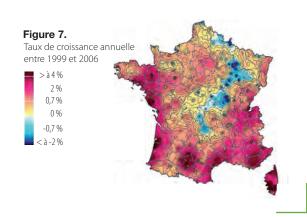
Source: Insee, Rp • Conception / Réalisation : Hervé Le Bras pour la **Datar | Territoires** ಾ⊍

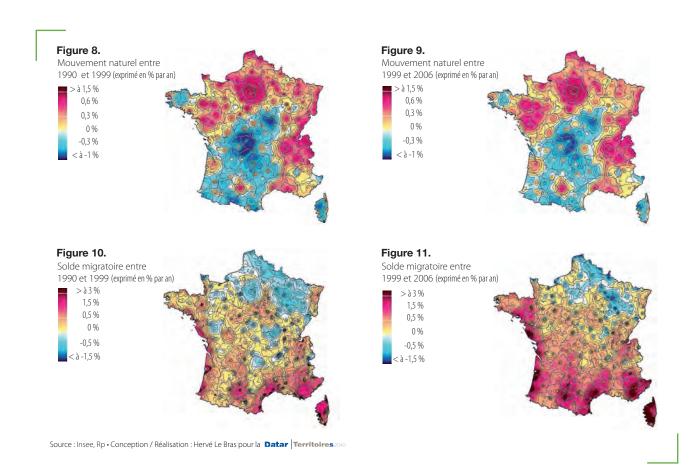
La similitude des deux cartes est frappante. Les villes en forte croissance tranchent sur un fond en décroissance, une décroissance qui s'accentue dans les zones éloignées de Bretagne, du Massif central et de l'est lorrain. Les seuls endroits où la croissance concerne des zones un peu plus vastes que les villes traditionnelles correspondent à des métropoles d'équilibre et naturellement à l'agglomération parisienne.

Regardons maintenant quelle a été la croissance au cours des trois périodes intercensitaires suivantes (1975-1982, 1982-1990, 1990-1999). Les trois cartes (figures 3 à 5) qui leur correspondent sont construites sur le même principe que les deux précédentes. Elles sont à la fois très différentes des premières et très semblables entre elles. Elles illustrent une nouvelle orientation de la dynamique démographique sur le territoire, à partir de 1975, qualifiée à juste titre d'étalement urbain. Désormais, les villes n'apparaissent plus comme des points isolés mais sont entourées d'un large halo de croissance constitué par leurs banlieues en pleine croissance et par le périurbain en formation. La France semble être entrée dans le régime dual caractéristique de pays comme le Japon ou l'Italie : une moitié du territoire se peuple tandis que l'autre se dépeuple. Les perspectives effectuées à la fin des années 1990 ont d'ailleurs tablé sur ce schéma dual dans lequel l'étalement urbain constituait la moitié croissante tandis que la « diagonale du vide » inventée pour la circonstance occupait la moitié décroissante. La figure 6 représente une perspective d'évolution jusqu'en 2030 qui avait été effectuée sous l'égide de la Datar (par l'auteur de ces lignes) en supposant que l'étalement urbain s'intensifierait légèrement. On voit sur la carte de la figure 6 que les zones de décroissance prévues pour 2000-2030 sont moins étendues que durant la période 1975-1999 mais qu'elles conservent un large périmètre.

Or, les résultats des premières enquêtes du nouveau recensement et son résultat complet en 2006 montrent au contraire qu'une rupture importante s'est produite autour de l'année 2000 (figure 7). Désormais, presque tout le territoire français enregistre une croissance démographique. Il n'y a plus trace de la diagonale du vide au sud du Massif central et elle s'est réduite à un mince corridor du Cantal à la Lorraine. Même la Bretagne centrale et la frontière nord sont atteintes par la croissance. Il est essentiel de comprendre quelle a été la nature de ce changement brusque si l'on veut envisager l'évolution à long terme du peuplement de notre pays. Trois composantes de l'évolution démographique doivent être alors passées au crible : le mouvement naturel, c'est-à-dire le solde des naissances et des décès, le solde migratoire et leur variabilité selon la taille des communes.



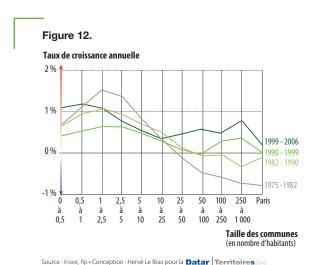




Pour commencer, comparons les répartitions du solde naturel autour de la date charnière de 2000, donc les variations intercensitaires, d'une part entre 1990 et 1999, d'autre part entre 1999 et 2006. Les figures 8 et 9 montrent que les deux distributions sont quasiment identiques. Les soldes sont faibles, voire négatifs dans une large portion sud-ouest du territoire à l'intérieur de l'angle formé par la ligne La Rochelle-Dijon-Montpellier. En dehors de cette zone, seule une petite partie de la Bretagne centrale, l'est des Alpes-Maritimes et la Corse rurale ont des soldes aussi défavorables. Inversement, partout, les grandes villes affichent un solde naturel supérieur à celui de leur environnement rural. Ce n'est pas à cause d'une fécondité plus forte (au contraire)

mais parce que leur structure par âge comprend une forte proportion d'adultes en âge de procréer. Les soldes naturels croissent nettement avec la taille de la commune. Ils passent régulièrement de - 0,04 % par an pour les communes de moins de 500 habitants à 0,56 % pour celles de plus de 50000 habitants durant la période 1990-1999 et de 0,14 % par an à 0,63 % par an pour les mêmes communes entre 1999 et 2006.

La grande stabilité de la répartition des soldes naturels vient de la grande régularité de leurs deux composantes, les taux de mortalité et de natalité et en amont de la remarquable permanence géographique des niveaux de fécondité.



pour la croissance démographique totale (et non pour le seul solde naturel) un changement de comportement ne se serait pas produit en leur sein autour de l'an 2000. Le meilleur moyen de le savoir est de calculer les taux de croissance annuels de chaque catégorie de commune lors des quatre dernières périodes intercensitaires. Le résultat est représenté sur la figure 12. Contrairement à la stabilité des cartes (figures 3 à 5), on voit qu'une évolution importante s'est produite au cours de la période 1975-1999, mais elle a concerné l'entourage immédiat des villes si bien qu'elle n'a pas eu d'effet visible à l'échelle de tout le territoire. Entre 1975 et 1982, la redistribution locale est la plus intense : les villes de plus de 25000 habitants perdent leur population au profit des banlieues proches qui sont souvent des communes plus petites, de 1000 à 5000 habitants, lesquelles enregistrent la plus forte croissance. Au cours des deux périodes suivantes, un rééquilibrage se produit. Les villes retrouvent une population stable tandis que les communes de moins de 10000 habitants continuent à croître, mais à un rythme plus faible

qu'auparavant. L'étalement se poursuit donc. La rupture d'évolution est visible pour la dernière période : de concave, la courbe

devient convexe. Les plus fortes croissances sont désormais

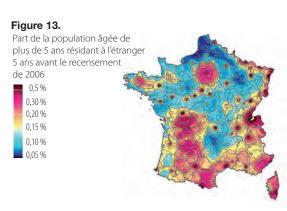
Puisque nous avons évoqué la dimension des communes

comme facteur possible de variation, on peut se demander si,

concentrées aux deux extrémités, pour les communes rurales de moins de 1500 habitants et pour les grandes villes. L'étalement urbain se poursuit lentement mais il est maintenant concurrencé par deux mouvements distincts, un retour vers le centre des villes importantes et inversement une installation dans le rural profond, le plus loin possible des grandes agglomérations pourrait-on dire qui est le fait de néoruraux au profil mal connu car aucune enquête générale ne leur a été consacrée.

Puisqu'on parle de mouvement de population, abordons la troisième composante de l'évolution de la croissance démographique locale, le solde migratoire. Comme on l'a signalé au début du travail, le rythme des migrations internes a suivi un calendrier voisin de celui du peuplement que l'on vient de parcourir. De 1962 à 1975, la mobilité s'est accrue pour pratiquement tous les types de migration, changement de logement, de commune, de département et de région. Puis à partir de 1975, le balancier a inversé sa marche avec une diminution légère des migrations qui a duré jusqu'en 1990. Entre 1990 et 1999, les migrations n'ont guère changé de volume, mais depuis 1999, elles se développent. Indépendamment des changements locaux que nous avons discutés en tenant compte de la dimension des communes, c'est cette reprise de la migration interne qui explique en majeure partie le tournant de l'an 2000.

Pour mieux le montrer, on a reporté sur les figures 10 et 11 la répartition des soldes migratoires entre 1990 et 1999 puis entre 1999 et 2006. Ces soldes ne sont pas calculés par l'Insee mais on peut les obtenir facilement en comparant la population de l'année finale à celle de l'année initiale diminuée de toutes les naissances des années intermédiaires et augmentée de tous les décès des années intermédiaires, toutes données facilement accessibles. En comparant les deux cartes, on voit clairement que les régions à solde positif se sont étendues. Cela a été rendu possible par un creusement des soldes négatifs sur la frontière nord-est, en Champagne et dans les villes grandes et moyennes du nord de la Loire et de la région Rhône-Alpes. Le solde migratoire dépend de la dimension de la commune autant que de la situation géographique. Les soldes migratoires annuels pour les deux périodes indiquées sur le tableau suivant illustrent l'importance de la dimension communale pour la migration.



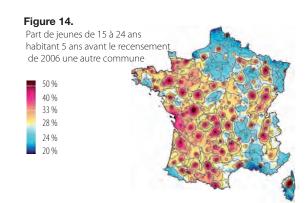


Figure 15.







Figure 17.

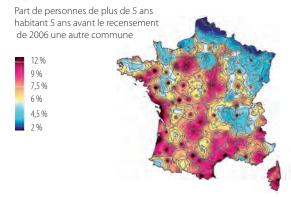


Tableau 1. Solde migratoire annuel (%) de la France selon la dimension des communes durant les périodes intercensitaires 1990-1999 et 1999-2006

Population de la commune	1990-1999	1999-2006
0-500	0,46	0,93
500-2500	0,51	0,90
2500-10000	0,31	0,45
10 000-50 000	- 0,41	- 0,14
> 50 000	- 0,44	- 0,13

Source : Insee.

On peut s'étonner que les soldes positifs soient plus faibles et les soldes négatifs plus forts durant la première période que durant la seconde puisque le bilan total devrait être à somme nulle. C'est oublier deux éléments complexes, le solde avec l'extérieur qui dépend à la fois du solde des étrangers, de celui des expatriés et le réajustement opéré par l'Insee après le recensement de 1999 portant sur 460 000 personnes. Cette dernière opération complexe, difficile même à comprendre (et à justifier) au niveau national défie l'entendement au niveau communal. Que le solde extérieur explique cependant le paradoxe que l'on vient de signaler est confirmé par la répartition de la proportion de personnes ayant déclaré en 2006 qu'elles résidaient à l'étranger cinq années plus tôt. La figure 13 donne leur distribution qui est inhabituelle bien que typée. Les plus fortes proportions situées dans les grandes villes et sur les frontières avec l'Allemagne et la Suisse s'expliquent aisément : les étrangers sont plus nombreux dans les mêmes lieux ainsi que les travailleurs frontaliers. La proportion élevée de migrants en provenance de l'étranger dans une partie du sud-ouest demeure plus mystérieuse.

On a maintenant les éléments qui expliquent le changement de la migration autour de l'année 2000 :

- les migrations internes se sont amplifiées avec, en conséquence, des soldes négatifs ou positifs plus élevés;
- les migrations internes se sont dirigées plus nettement vers les petites communes et donc le rural profond : dans tous les départements, sans exception, le solde de l'ensemble des communes de moins de 500 habitants est positif;

les migrations en provenance de l'étranger se sont accrues.
 Dans les grandes villes du sud et de la façade atlantique, elles ont rééquilibré les départs vers les plus petites communes.

On peut illustrer ces effets dans le cas de la plupart des départements. Donnons un exemple avec le Nord pour lequel on a calculé l'équivalent du tableau 1.

Tableau 2. Solde migratoire annuel (%) du département du Nord selon la dimension des communes durant les périodes intercensitaires 1990-1999 et 1999-2006

Population de la commune	1990-1999	1999-2006
0-500	- 0,02	+ 0,50
500-2500	- 0,06	0,0
2500-10000	- 0,45	- 0,43
10000-50000	- 0,54	- 0,70
> 50 000	- 0.66	- 0.76

Source : Insee.

Nous avons maintenant une meilleure compréhension du changement qui s'est manifesté autour de l'année 2000 : le solde des naissances et des décès s'est maintenu, mais le solde migratoire s'est accru. Il a été renforcé par les migrations extérieures qui l'ont rendu positif dans le grand Sud-Ouest et sur la façade atlantique. Enfin, avec un solde positif des plus petites communes dans tous les départements, la fraction du territoire avec un solde négatif a régressé, se confinant au nord d'une ligne Le Havre-Belfort.

Quel éclairage nous apporte cette analyse quant aux évolutions possibles jusqu'en 2040? Tout d'abord une certaine prudence. Les retournements ont été observés environ tous les 15 ans. Dans les 35 prochaines années, d'autres revirements sont probables. Une tendance lourde se dégage cependant depuis 1975 en faveur des plus petites communes. On peut l'attribuer à plusieurs causes, elles aussi assez lourdes : la plus grande facilité de circulation, la plus faible durée du travail et une demande générale d'espace qui s'est exprimée par la hausse de la surface moyenne des appartements, puis par le passage à l'habitat pavillonnaire et qui gagne maintenant les plus grandes surfaces rurales souvent abandonnées

par l'agriculture. On peut donc parier sur un remplissage plus homogène de l'espace comme on l'a observé déjà en Allemagne, en Angleterre et en Europe du nord pour des raisons analogues. Le phénomène sera facilité par les migrations en provenance de l'étranger. Une grande inconnue demeure cependant : la zone déficitaire qui s'étend au nord de la Seine jusqu'à l'Alsace va-t-elle continuer à perdre des habitants qui partent s'installer plus au sud ou plus à l'ouest? Cette saignée risque d'être cumulative à terme avec un vieillissement de la population qui abaissera le solde naturel malgré la forte fécondité de ceux qui seront restés. Pour répondre à cette dernière interrogation, il faut entrer dans le détail des migrations par âge et dans leur conséquence, le vieillissement de la population.

Le cycle de la vie migratoire

Les réponses à la question posée au recensement sur le lieu de résidence cinq ans auparavant peuvent être ventilées par âge et selon l'ampleur du déplacement (changement de logement, de commune, de département, de région, de pays). Des contrastes nets apparaissent selon l'âge. Ils sont moins accusés selon l'ampleur du déplacement.

Les jeunes changent facilement de commune pour s'installer dans une ville ou une métropole. La carte de la proportion de ces jeunes qui résidaient cinq ans auparavant dans une autre commune (figure 14) fait ressortir presque toutes les villes moyennes et grandes au sud de la Seine et à l'est du Rhône. S'y ajoutent les grandes villes des régions du nord et de l'est : Lille, Amiens, Metz, Nancy, Strasbourg, Reims, Dijon, Grenoble, Chambéry, Annecy, Aix. Il manque toutefois des villes de la frontière nord-est et du sud-est : Marseille, Toulon, Nice, Valence, Avignon, Le Havre, Arras, Valenciennes, Mulhouse ne sont pas ou guère attractives. Une grande partie de ces déplacements est liée aux études. Le cas de l'université de Corte en Corse en est emblématique ou celui du lycée climatique de Saint-Romeu dans les Pyrénées-Orientales, mais cette attraction s'exerce audelà des études comme le montre l'importance de plus petites villes qui n'ont pas de spécialisation dans l'enseignement : Rodez, Auch, Dax, Bergerac, Moulins, Blois, Lannion, etc.

La répartition des migrations des adultes d'âge actif (figure 15) efface presque complètement les pics urbains pour séparer de vastes zones attractives ou répulsives. Le Nord, la Champagne, l'Alsace, le Massif central, le delta du Rhône n'attirent guère les actifs qui sont captés par la région parisienne, particulièrement au sud, la côte atlantique, l'aire toulousaine, la Haute Provence et le triangle Lyon, Grenoble, Genève. La répartition des migrants actifs semble ainsi provenir d'un étalement de la répartition de celle des jeunes, comme si après la fixation de ces derniers dans une ville, ils se déplaçaient à proximité, sans doute pour installer la famille qu'ils fondent. Il est vraisemblable que l'attractivité d'un territoire commence donc par celle de ses villes grandes ou moyennes.

Pour les personnes âgées de plus de 55 ans, donc en majorité des retraités, les déplacements s'effectuent vers des territoires plus éloignés des villes. On voit sur la figure 16 que ces migrants sont les plus fréquents parmi la population âgée, sur les côtes, du nord du Cotentin à Menton avec deux petites exceptions, le pays de Léon au nord de la Bretagne et le delta du Rhône. Dans l'intérieur, ces personnes âgées s'installent à 100 ou 200 kilomètres des grandes agglomérations souvent dans des résidences secondaires qu'elles avaient acquises ou qu'elles récupèrent (75 % des personnes âgées sont propriétaires de leur logement). Les très grandes villes sont délaissées : Paris, Rennes, Rouen, Lille, Nantes, Strasbourg, Lyon, Grenoble, Toulouse, Bordeaux, mais les plus petites conservent de l'attirance, vraisemblablement en raison de leur équipement hospitalier.

Les migrations s'enchaînent donc logiquement durant les trois âges de la vie. En l'absence de données longitudinales ou de récits de vie, il n'est pas possible d'être catégorique, mais la succession des trois répartitions des déplacements des jeunes, des actifs et des âgés laisse supposer un cycle de vie dans lequel les premières migrations jouent un rôle important. Une fois le jeune fixé dans une ville où il aura acquis sa formation, voire obtenu son premier emploi, il tendra à rester au voisinage, d'abord proche lorsqu'il construit sa famille puis un peu plus éloigné quand il part en retraite. La géographe Françoise Cribier qui avait étudié des cohortes de retraités avait bien noté

ces comportements. Les retraités ne revenaient pas dans leur lieu d'origine mais se fixaient dans un endroit qu'ils avaient fréquenté et apprécié au cours de leur vie.

On peut reprocher à cette analyse de mélanger des migrations de proximité avec des migrations interrégionales à plus longue distance. Toutefois, les cartes représentant la fréquence des changements de logement, de commune, de département et de région se ressemblent. La seule différence nette concerne les migrations interrégionales qui sont plus importantes en direction des grandes agglomérations (figure 16). Ce comportement résulte de deux facteurs, la plus grande jeunesse des migrants qui les rapproche donc de la répartition des migrations de jeunes étudiée plus haut et la visibilité des territoires à grande distance. Les grandes villes sont connues et ont une image à longue distance. Tout lycéen a une idée de Toulouse, Nantes, Lille ou Strasbourg mais s'il est du Midi ou de l'ouest, Auxerre et Bar-sur-Aube ne lui disent rien. On remarque aussi que la frontière nord-est est encore moins attirante pour ces migrations interrégionales que sur les cartes précédentes.

Quelle direction prendront ces migrations entre maintenant et 2040 et comment en infléchir le parcours? Une évolution au fil de l'eau pénalisera de plus en plus le nord et l'est. Un retournement de la tendance passe sans doute par l'implantation d'un système de formation de qualité reconnue à l'échelle nationale et ce, dès le lycée. On a vu en effet que les premières migrations étaient déterminantes et qu'elles obéissaient à des motifs de formation autant que d'offre d'emploi. Une autre piste serait européenne. La Belgique, les Pays-Bas, l'Angleterre, l'Allemagne ont toutes des densités très élevées, de deux à cinq fois supérieures à celles du nord et surtout de l'est de la France. Faciliter les coopérations transfrontalières, les installations de frontaliers, développer les enseignements plurilingues sont des moyens de dynamiser cette bande nord-est dont le paradoxe est de paraître mal située en France mais idéalement placée au centre de l'Europe de l'ouest et du nord-ouest. Un autre avantage de ces régions réside dans la jeunesse de leur population entretenue par une fécondité supérieure à la moyenne dans un pays qui est déjà le plus fécond de l'Union européenne. Le vieillissement de la population soulève en effet d'autres défis spatiaux sur lesquels nous revenons pour finir.

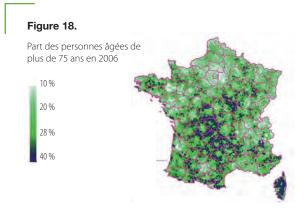
Le vieillissement local des populations

L'une des conséquences à moyen et long termes de la migration est un rajeunissement ou un vieillissement de la population. Cependant, les territoires où la proportion de personnes âgées est la plus importante restent encore situés dans le grand sud-ouest à cause d'un solde naturel et d'une fécondité défavorables depuis des décennies et même près d'un siècle. La figure 18 représente la répartition des personnes âgées de plus de 75 ans en 2006 au niveau communal. Contrairement à toutes les cartes précédentes, il n'a pas été nécessaire de procéder à un lissage spatial tant la géographie du phénomène est nette. Les personnes âgées se concentrent dans les communes mal situées économiquement et administrativement. Elles occupent la diagonale du vide et un grand sudouest ainsi qu'une partie des Alpes et le centre de la Corse. Au niveau des départements, ce sont les communes les plus éloignées du chef-lieu ou des villes importantes qui possèdent la plus forte proportion de personnes âgées. Cela est si net que les frontières des départements du sud-ouest et du massif central coïncident presque exactement avec les fortes proportions de personnes âgées. La cause de cette répartition est à rechercher dans l'exode rural qui dure depuis plus d'un siècle et s'est accéléré après la guerre de 1945 ainsi que dans la faible fécondité. Malgré des migrations qui leur sont maintenant favorables, les régions du grand sud-ouest gardent une population vieillie tandis que le nord et l'est ont une composition par âge comparable à celle des bassins les plus dynamiques, parisien, Iyonnais ou toulousain. À l'horizon 2040, cette carte ne devrait pas changer beaucoup. Le nord et l'est vieilliraient certes mais ils ne rejoindraient pas encore le sud-ouest.

La représentation non lissée de la figure 18 empêche de distinguer la situation des grandes villes. En agrandissant la carte à une région particulière (embouchure de la Loire) et en la lissant (figures 20 et 21) on remarque que la population des grandes villes est un peu plus âgée que celle de son environnement. C'est un fait relativement nouveau lié au départ des ménages d'âge moyen pour la banlieue ou le périurbain. À terme, le cœur des grandes villes pourrait continuer à vieillir si bien que

Source : Insee, Rp • Conception / Réalisation : Hervé Le Bras pour la **Datar** | **Territoires** 2040

Mobilité et attractivité territoriales : éléments pour 2040



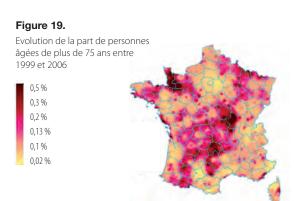


Figure 20.Part des personnes âgées de plus de 75 ans en 2006 par unité géographique

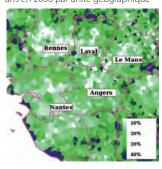
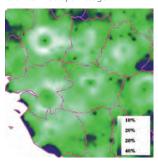


Figure 21.Part des personnes âgées de plus de 75 ans en 2006 par lissage



leur population serait composée de personnes âgées et de jeunes en formation ou en début de carrière. Les adultes de 25 à 55 ans et leurs enfants occupant un large disque autour du centre, laissant seulement une frange de population vieillie à la frontière des départements ou de l'aire d'influence de la ville.

On peut donner une idée de la dynamique de ce phénomène en comparant la proportion de personnes âgées de 75 ans ou plus en 1999 et en 2006. La carte de l'accroissement de cette population, donc du vieillissement (par définition), est très intéressante malgré sa complexité. On l'a dessinée après lissage sur la figure 19. On y voit que malgré les migrations en

direction du sud de la Loire et de l'ouest, le vieillissement s'est accentué là où il était déjà important, dans le Massif central, dans le Gers et les Hautes-Pyrénées et en Bretagne intérieure. Il a plus vivement progressé dans le Cotentin et en Saône-et-Loire dans les districts de vieille industrie. Il augmente aussi rapidement sur plusieurs bandes côtières, de Douarnenez à Royan, de Paimpol à La Hague et sur une portion des côtes varoise et languedocienne.

Mais le plus intéressant et le plus inattendu est de voir surgir un fort vieillissement dans de nombreuses villes moyennes qui apparaissent sur la carte comme autant de taches foncées :

Saumur, Niort, Bergerac, Brives, Lons-le-Saunier, Chaumont, Châlons-sur-Marne, Auxerre, Chartres, Montargis, etc. C'est sans doute une conséquence du manque d'attractivité de ces villes dont la croissance démographique était faible voire nulle depuis longtemps, mais c'est aussi lié à la faible émigration de leurs personnes âgées. Au contraire, dans les grandes agglomérations, l'émigration des retraités dont on a mesuré l'importance sur la figure 18 freine le vieillissement.

Peut-on avec ces quelques indications dresser une carte du vieillissement ou tout au moins de la proportion de personnes âgées en 2040? Au niveau régional, on peut estimer que le vieillissement du nord sera lent et que la proportion de personnes âgées y restera inférieure à celle qui prévaudra dans

le sud-ouest. On peut aussi imaginer que le recul de la mortalité conjugué au progrès thérapeutique orienteront les choix de résidence en fonction de la carte sanitaire. L'accroissement de la proportion de personnes âgées dans les villes moyennes ne sera alors plus seulement la conséquence de leur faible dynamisme mais reposera aussi sur des migrations de personnes âgées.

En conclusion, on peut nous reprocher d'avoir donné une représentation de 2040 assez élusive. Nous ne pensons pas qu'il soit possible d'être beaucoup plus précis, mais on a pu constater à plusieurs reprises que cet horizon sera aussi largement dessiné par des décisions politiques et que l'héliotropisme n'est pas une fatalité.

Bibliographie

Baccaïni B., « Les flux interrégionaux en France depuis cinquante ans », Population, 62 (1), 2007, p. 143-160.

Courgeau D., « Migrants et migrations », Population, 1973, p. 95-130.

Cribier F., « Le passage à la retraite, en 1972 et 1984, de deux cohortes de salariés parisiens : parcours de vie, fin d'activité, visions de la retraite », Cahiers d'histoire de la Sécurité Sociale, n° 1, 2004, p. 247-279.

Cribier F. et Kych A., « Deux cohortes de nouveaux retraités parisiens de 1972 et 1984 », in Lelièvre E. (éd. par), Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes, Paris, INED/PUF. 1999.

Desplanques G., « Connaître les migrations », Espace-populations-sociétés, 1, 1994, p. 31-39.

Laganier J. et Vienne D., « Recensement de la population 2006 : la croissance retrouvée des espaces ruraux et des villes », Insee Première, 1218, 2009.

Le Bras H., La planète au village : migrations et peuplement, éditions de l'Aube-Datar, Paris, 1996.

Le Bras H., The Nature of Demography, Princeton, Princeton University Press, 2008.